**EPU33**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de la Guinée équatoriale**

**13 mai 2019**

Merci Monsieur le Président.

Le Canada salue le gouvernement de Guinée équatoriale pour l'amnistie de juillet 2018 et de la grâce accordée aux prisonniers politiques en octobre 2018.

Le Canada recommande à la Guinée équatoriale de :

1. Promulguer une loi interdisant clairement la discrimination à l'égard des femmes et annuler l'arrêté ministériel du 18 juillet 2016 interdisant aux filles de s'inscrire et/ou d'aller à l'école pendant une grossesse.
2. Mettre pleinement en œuvre la loi 6/2006 interdisant la torture et poursuivre les membres du personnel de sécurité responsables de violations.
3. Garantir la liberté d’expression pour les activistes, journalistes et des opposants politiques, y compris le droit de participer à des élections régulières, libres, équitables et transparentes, organisées par des organes électoraux nationaux compétents, indépendants et impartiaux.
4. Allouer des ressources suffisantes à la réduction de la pauvreté, aux soins de santé de base et à l'enseignement primaire, afin de répondre aux droits économiques et sociaux de la population.

Le Canada encourage la Guinée équatoriale à élargir l'espace démocratique, en particulier pour les organisations de la société civile.